



LES ENFANTS DE CINÉMA

**Présents :**

- *Enseignants* : David Renaud (Ecole R.Doisneau Ruelle) – Karine Dorvaud (Ecole G.Sand Angoulême) – Laurence Labbé (Ecole P. de Ronsard Angoulême) – Laurence Parinet (Ste Marthe) – Marie Arménio (Soyaux Bourg) - Catherine Loeillot (CPC Angoulême Nord) - Anaël Tribot (CPEM)
- *Exploitants cinéma* : , Rémy Merle (La Halle aux grains – La Rochefoucauld) – Cerise Jouinot (directrice cinéma Cité BD)
- *Responsable coordination Cinéma* : Aurélie Delage (Mégarama Garat) –
- *Responsables coordination DSDEN* : Caroline Robin (CPDEPS) – Sophie Bonnet (CPAV)

**1. Chiffres de l'année en hausse importante.**

**4340** élèves pour le niveau cycle 2, soit 198 classes (+30 classes) pour 85 écoles.

**2600** élèves pour le niveau cycle 3, soit 112 classes (+17 classes) pour 70 écoles.

11 salles de cinéma dans le département (Angoulême, Garat, Barbezieux, Blanzac, Montmoreau, Cognac, La Rochefoucauld, Chasseneuil, Ruffec, Marthon, Confolens)

Total de 6.940 des écoles publiques et privées (2 écoles). On peut noter une forte hausse qui dépasse le plus haut niveau de 206/17.

76 communes sont concernées et 101 écoles.

• **Évolution de la participation :**

	2014 / 15	2015 / 16	2016 / 17	2017 / 18	2018 / 19
Total effectifs	4 711	5 650	6 040	5960	6940
	+ 1266	+ 939	+ 390	- 40	+ 980

**2. Actualités nationales des dispositifs scolaires Cinéma :**

L'ensemble des 3 dispositifs concerne 1,8 millions d'élèves (1 million pour École, 430 000 Collège et 370 000 Lycéens et apprentis). Premier dispositif d'éducation artistique et culturelle en France. Cela représente un minimum de 4,5 millions d'entrées scolaires

- La gouvernance nationale des trois dispositifs d'éducation à l'image en temps scolaire (École et cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma) a fait l'objet d'une refonte en 2018.
- Elle se compose désormais d'un comité de pilotage unifié pour définir les grandes orientations des dispositifs, traiter des questions transversales et de comités nationaux de sélection des films.
- Les comités nationaux de sélection des films (un comité propre à chaque dispositif) sont exclusivement réservés aux questions de programmation et aux choix de films qui intégreront les dispositifs.
- Chaque comité de sélection des films est composé d'experts, garants d'un triple regard cinématographique, pédagogique, de terrain.
- Un comité national de réflexion pour chaque dispositif.
- Le CNC est chargé du secrétariat de ces comités.

En 2018, le CNC a chargé l'association **Les enfants de cinéma** (École et cinéma) de mener un questionnaire enquête sur l'opération Collège au cinéma. A partir des résultats de cette enquête le

CNC en septembre 2018, a lancé un appel à initiative pour la coordination nationale des dispositifs École et Collège au cinéma et pour la mise en place d'une maison commune de l'éducation au cinéma et aux images qui regrouperait à terme les 3 dispositifs, Passeurs d'images, les pôles régionaux d'éducatifs aux images etc...

C'est l'association nationale Passeurs d'images, présidée par le cinéaste Laurent Cantet et dirigée par Patrick Facchinetti qui a été désignée par le CNC pour mener à bien cette double coordination et le projet de maison commune.

Dans un message du 18 février 2019 : Julien Neutres, Directeur de la création du CNC, des territoires et des publics affirme que : Cette évolution n'implique aucun changement concernant les principes fondamentaux, le fonctionnement et l'organisation du dispositif Collège au cinéma :

- Le cahier des charges reste le document officiel de référence.
- Les trois films proposés aux élèves sont visionnés en salle de cinéma : la découverte des œuvres en salle étant centrale
- Le prix des places reste le même (2.50€ pour Collège – 2€ pour École)
- Le catalogue national des films ne change pas, ainsi que le mode de sélection des nouveaux films ;
- Le fonctionnement en binôme des coordinateurs départementaux (un coordinateur Éducation nationale / un coordinateur cinéma) demeure ;
- De même la gouvernance locale du dispositif avec un comité de pilotage départemental initié par la DRAC, la DSDEN et le Conseil Départemental, l'éducation nationale, les collectivités, ne change pas.
- Aucun changement de représentation des coordinations Collège au cinéma et École et cinéma dans la gouvernance nationale, construite à la suite de réunions de groupes de travail pendant plus de deux ans (réunissant les acteurs de terrain, les services du Ministère de l'Éducation Nationale, ceux du Ministère de la Culture et le Vice-Président du Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle Emmanuel Ethis) à savoir :
- Un coordinateur Collège au cinéma (de même qu'un coordinateur École et cinéma pour le dispositif École et cinéma) siège au comité de pilotage national.
- Trois coordinateurs Éducation nationale et trois coordinateurs cinéma siègent au comité de choix de film national Collège au cinéma (idem pour le dispositif École et cinéma).

Ce projet annuel d'éducation à l'image doit être inscrit dans le projet de classe et doit être inclus dans le projet d'école. Ce dispositif en temps scolaire est **une activité obligatoire et gratuite** pour les élèves. Il s'agit d'un élément du Parcours d'Éducation Artistique et Culturel de l'élève au cours de son cursus. A ce titre, il donne lieu à des traces conservées par l'élève (cahier de cinéma...)

Les communes et les associations de parents d'élèves sont les principaux contributeurs :

→ **Prise en charge des transports et de la place de 2 € prix par élève par film.**

### 3. Actualités départementales Cinéma :

- **« L'atelier Cinéma » :**

Le CNC a fait réaliser un support pédagogique pour l'éducation à l'image à destination des classes de cycle 3. Déployé fin 2018, des boîtes d'activité « L'atelier Cinéma » ont été livrées dans les circonscriptions. En Charente, elles ont été distribuées en priorité aux enseignants participant à École et cinéma et ayant bénéficié d'une formation organisée par Canopé La Couronne, prochaine date le mercredi 15 mai 2019. Les formations se poursuivront sans doute en 2019/20.

- **La formation départementale : « Néo inscrits à École et cinéma » :**

Organisé pour une petite vingtaine d'enseignants nouvellement inscrits au dispositif (ou de secteurs très éloignés qui ne leur permettent pas d'assister aux visionnements et présentations des films), ce premier stage a eu lieu le jeudi 20 décembre à Canopé La Couronne. Plusieurs intervenants étaient présents : les conseillers pédagogiques qui participent à l'animation du dispositif (Sophie Bonnet, Catherine Loeillot, Caroline Robin, Anaël Tribot), des collègues ont apporté leurs retours d'expérience : Alexia Noué (St Amant de Boixe) et Virginie Naturel (Ronsard Angoulême).

Après une intervention de Aurélie Delage, directrice du cinéma Mégarama de Garat, coordinatrice Cinéma d'École et cinéma, sur son travail d'exploitante en salle, des ateliers de pratique ont été proposés avec le concours de Virginie Barbier et Emmanuelle De Brix (ERUN).  
Nous espérons pouvoir reconduire ce stage et la demande est faite d'un niveau 2.

- **Les pré visionnements et la présentation des ressources :**

Les professeurs sont invités à la présentation des films et des ressources pédagogiques sur leur temps personnel au Cinéma Mégarama de Garat.

Une fois par trimestre : un mardi soir à partir de 17h.

Pour les enseignants qui ne peuvent y assister, les ressources sont mises en ligne sur le site pédagogique de la DSDEN. Le calendrier sera transmis en juin.

<http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/spip.php?rubrique65>

**Remarque :** Les membre du comité de pilotage rappellent que le retour en classe après le film, est un moment-clé pour travailler avec les élèves sur la réception du film. Parfois, les élèves changent complètement de regard et d'opinion sur le film qu'ils ont vu.

## 2. Bilan de l'année 2018 / 19 :

- **Films :**

*Quelques retours sur la programmation :*

Cycle 2 : Le programme de courts métrages « Petites Z escapades » a été bien accueilli. Il est remarqué que'un programme de courts métrages d'animation facilite l'entrée des jeunes élèves dans le dispositif. L'accueil de « Les Vacances de M.Hulot » proposé dans sa version 1973, a été jugé un peu long et moins rythmé que d'autres films de J.Tati. Le dernier film « Les aventures du Prince Ahmed » suscite aussi quelques réserves quand à son scénario, mais lors de la présentation du film, il a bien été précisé de laisser les élèves de cycle 2 recevoir le film à leur niveau pour ensuite proposer des activités de réalisation plastiques ou écrites inspirées de l'univers du film.

Cycle 3 : Le film « E.T l'extra terrestre » en VF a eu un très bon accueil ainsi que « Le petit fugitif » qui a permis des prolongements artistiques autour de la photographie américaine des années 50. Pas encore de retour sur « La tortue rouge »

- **Présentation de saison : Mardi 4 juin 2019 à 17h**

Comme l'année dernière, une séance spéciale est proposée le mardi 4 juin à partir de 19h au cinéma Mégarama de Garat.

Programme prévu :

- Projections de travaux ou de réalisations de classes à partir de la programmation 2018/19
- Échanges et bilan de l'année entre les présents
- Présentation des films retenus pour 2019/20 – Thématiques et pistes de travail possibles pour des projets de classe.
- Pot de fin d'année offert par la coordination Ecole et cinéma

RAPPEL : Si vous souhaitez partager des travaux d'élèves, l'adresse du blog départemental :  
<http://blogs16.ac-poitiers.fr/ecoleetcinema/>

- **Relation avec les salles de cinéma - Gestion des plannings et des projections :**

Chaque trimestre, à partir de la date de présentation des films aux enseignants, les écoles doivent prendre contact, directement par téléphone ou par mail avec le responsable de la salle de cinéma, afin de programmer les séances des classes. A l'exception du cinéma de la Cité qui propose une grille pouvant être modifiée par la suite à la demande et dans la mesure du possible.

**ATTENTION :** Afin de faciliter cet échange, il importe de respecter certains principes :

- 1) Chaque école désigne un interlocuteur unique. (SVP : Pas de demande classe par classe qui compliquent la tâche)
- 2) Les courriels envoyés sont signés et identifiés avec le nom et la commune de l'école
- 3) Chaque école doit impérativement confirmer en retour, la proposition de séance qui lui est adressée (les salles de cinéma ne fonctionnent pas en continu, et doivent prévoir du personnel pour assurer les séances scolaires)
- 4) Lors de la séance, il convient que le responsable du groupe par école puisse donner l'effectif exact et le nom et adresse de son établissement pour l'envoi de la facturation.

Précisions techniques sur le format numérique des films, le cinéma doit demander au distributeur les codes d'accès pour décrypter le film reçu (ces codes sont attribués pour une semaine du mardi au mardi suivant). Les échanges entre école et exploitant doivent donc se faire assez rapidement.

L'organisation d'une séance scolaire nécessite l'obtention préalable des droits du film (valables 6 jours), la mobilisation d'un technicien en dehors de ses heures habituelles de travail et une salle préparée pour l'accueil du public.

- **Documents pédagogiques :**

Distribution : Les cartes postales sont préparées et mises à disposition pendant les visionnements. Ils sont ensuite prioritairement adressés aux cinémas, souvent par l'intermédiaire des conseillers pédagogiques de circonscription.

Merci de prendre contact avec Caroline Robin pour toute difficulté.

- Le site Transmettre le cinéma propose une présentation complète (synopsis, analyse de séquence, extrait vidéo..) de tous les films du dispositif : <http://www.transmettrelecinema.com/>
- La plateforme Nanouk ( <http://nanouk-ec.com/> ) regroupe tous les outils sur les films pour les enseignants dont le carnet de notes Enseignant, les cartes postales ... en téléchargement. Une interface École permet de laisser les élèves naviguer en toute sécurité à la découverte des ressources.

3. Programmation École et cinéma 2019 / 20

1 <sup>er</sup> trimestre Cycle 2	2 <sup>ème</sup> trimestre Cycle 2	3 <sup>ème</sup> trimestre Cycle 2
<p><b>Ernest et Célestine</b>  <i>Benjamin Renner, Stéphane Aubier, Vincent Patar</i></p> <p>Durée: 1h16                      Belgique, France, Luxembourg (2012) Genre : Conte                      Écriture cinématographique : Film d'animation</p>	<p><b>Cadet d'eau douce</b>  <i>Buster Keaton</i></p> <p>Durée: 1h10                      États-Unis (1917) Genre : Burlesque, Comédie                      Écriture cinématographique : Fiction</p>	<p><b>Un conte peut en cacher un autre</b>  <i>Jakob Schuh &amp; Jan Lachauer</i></p> <p>Durée: 61 min                      Grande-Bretagne, Suède (2017) Genre : Conte - Écriture cinématographique : Film d'animation</p>
		

1 <sup>er</sup> trimestre Cycle 3	2 <sup>ème</sup> trimestre Cycle 3	3 <sup>ème</sup> trimestre Cycle 3
<p><b>Tomboy</b>  <i>Céline Sciamma</i></p> <p>Durée: 1h22                      France (2010) Genre : Drame                      Écriture cinématographique : Fiction</p>	<p><b>Portraits</b>                      Eleonor Gilbert - Johan Van der Keuken – Angèle Chiodo</p> <p>Durée:                      France, Pays-Bas (1965-2014) Genre : Autre, Fiction-documentaire                      Écriture cinématographique : Programme de courts-métrages</p>	<p><b>Singin' in the rain</b>                      Stanley Donen et Gene Kelly</p> <p>Durée: 1h40                      États-Unis (1952) Genre : Comédie musicale                      Écriture cinématographique : Fiction</p>
		